

LE FEMININ DES NOMS

Il y a trois façons de former le féminin d'un nom en français :

- Ajouter un -e à la forme masculine.
- Modifier ou ajouter un suffixe.
- Employer une forme spécifique ou un terme spécifique.

1/ L'ajout d'un « -e ».

C'est le cas le plus courant : un ami, une amie.

Parfois cela modifie la prononciation. (le voisin, la voisine.)

Les noms en -el et en -eau prennent -elle. (Chameau / chamelle)

Les noms en -en et -on redoublent leur « n ». (Gardien, gardienne.)

Notez que pour Lapon, Letton et Nippon, le « n » peut être redoublé ou non. (Lapone ou laponne)

Les noms en -in, -ain, -an, ne redoublent pas leur « n ». (voisin, voisine.)

Il y a cependant exception pour les mots « paysan, chouan, Valaisan et Veveysan. », qui, eux, prennent deux n. (paysan / paysanne.)

Les noms en -et redoublent le « t » devant le « e » du féminin. (coquet, coquette.)

Exception faite de « préfet » ou « sous-préfet ». (préfète)

Les noms en -at et -ot ne redoublent pas le -t. (avocat, avocate.)

Sauf pour « chat », « linot » et « sot ». (chatte, linotte, sotté.)

Les noms en -f se changent en -ve. (veuf, veuve.)

Les noms en -c se changent en -que. (Turc, turque.)

Cas particuliers :

- « Favori » donne « favorite ».
- « Andalou » donne « andalouse ».
- « Grec » donne « grecque »

2/ Modification ou addition de suffixe.

Les noms en -eur qui ont un participe présent qui modifie -eur en -ant ont leur féminin en -euse.

Exemple : fumeur donne « fumant » au participe présent, et donne donc « fumeuse » au féminin.

Exceptions : Enchanteur, pêcheur, vengeur, dont la terminaison est -eresse. (enchanteresse, pécheresse, vengeresse.)

Editeur, exécuter, inspecteur, inventeur, persécuteur changent en -trice. (éditrice...)

Les noms en **-teur** auxquels on ne peut faire correspondre exactement la terminaison au participe présent **-ant** ont leur féminin en **-trice**. (directeur, directrice.)

Exceptions :

- Débiteur peut avoir pour féminin **débiteuse** (celle qui débite) ou **débitrice** (celle qui doit).
- Vendeur, Bailleur, Demandeur (cadre juridique) , charmeur et chasseur peuvent prendre le féminin **en -euse et en -eresse**. (chasseur-chasseuse ou chasserresse)

NB : Le féminin en **-eresse** fait partie du langage soutenu.

Une trentaine de noms ont également leur féminin en « **-esse**. », tels âne, devin, druide, maître, pair, poète, prince, sauvage, traître...

3/ Les formes spéciales

Certaines d'entre elles conservent le radical. Ceux à connaître impérativement sont :

Canard / Cane ; Chevreuil / Chevrette ; Daim/ Daine ; Diacre/ Diaconesse ; Empereur / Impératrice ; Lévrier / Levrette ; Merle /Merlette ; Perroquet / Perruche ; Serviteur/ Servante ; Sylphe / Sylphide ; Tsar /Tsarine...

D'autres ont un radical bien différent au féminin.

Bélier / brebis ; bouc / chèvre ; cerf / biche ; étalon / jument ; gendre / bru ; jars / oie ; lièvre / hase ; sanglier / laie ; singe / guenon ; verrat / truie.

4/ Les noms sans variation de genre

Certains noms, désignés comme noms **épiciques**, ont une forme identique au masculin et au féminin. (artiste, élève, enfant...). C'est le cas pour bon nombre d'animaux également. (éléphant, souris, fourmi...)

D'autres noms n'ont pas de forme féminine (auteur, bellâtre, déserteur, écrivain, médecin, professeur...) ou de forme masculine (amazone, matrone, dulcinée...)

Attention : Les noms n'ayant pas de forme féminine ne peuvent être accompagnés d'un adjectif, article ou pronom au féminin.

Donc, par exemple, si vous parlez d'un professeur qui est une femme, vous devrez quand même dire : Mme Dupont est un excellent professeur.